

DEPARTEMENT DE L'EURE

ARRONDISSEMENT DES ANDELYS

CANTON DE ROMILLY-SUR-ANDELLE

MAIRIE DE

PONT-SAINT-PIERRE

27360

Téléphone 02 32 49 70 14

secretariat@pontsaintpierre.fr

mairie@pontsaintpierre.fr

Mesdames, Messieurs, les habitants de
PONT-SAINT-PIERRE

Pont-Saint-Pierre,
Le 1^{er} juillet 2025

Nos réf : VLC/25/07/01

Objet : ORGANISATION DU PASSAGE DU TOUR DE FRANCE

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir excuser cette lettre tardive mais nous n'avions pas tous les éléments en notre possession. En effet l'arrêté préfectoral ne nous est parvenu que jeudi soir.

Voici donc les recommandations :

- **Par arrêté préfectoral :**

- Le stationnement sera strictement interdit dans la rue René Raban et la Grande Rue à partir du lundi 7 juillet à 18 h 00.
 - Afin de permettre aux riverains de stationner au mieux :
 - le stade Gaston Philbert sera ouvert dès 17 h 00 jusqu'au mardi soir ;
 - le parking du foot et du tennis, situé chemin du Mulhomme, sera accessible ;
 - Le parking de l'allée du château ;
 - Le parking de l'Eglise.
 - Tout véhicule resté sur la chaussée sera enlevé par les forces de l'ordre et les frais d'enlèvement seront à la charge du contrevenant.
- La circulation sera interdite, le mardi 8 juillet, dès 9 h 00 sur les voies empruntées par le tour de France et ce jusqu'à 15 minutes après le passage du véhicule de gendarmerie portant le panneau « fin de course ».
- Les axes routiers croisant l'itinéraire seront fermés à la circulation
 - Chemin des Andelys RD 321
 - Rue des Hautes Rives Allée du château
 - Impasse Saint Marc Impasse du square
 - Rue Blingue Rue de la Planquette
 - Rue de l'Eglise Chemin aux bœufs
 - Chemin des carrières Chemin du Cardonnet

- **Par arrêté municipal :**
 - L'accès au stade Roger Petit sera strictement interdit. Des volontaires sécuriseront les accès.
 - Le stationnement sera interdit sur la place du marché afin de permettre l'installation des animations.

- **Sur le plan sécuritaire :**
 - Des barrières de sécurité seront installées à chaque intersection et sortie d'impasse ;
 - Des ballots de paille seront installés ;
 - Les quilles blanches ont été retirées et seront remplacées par des quilles neuves après le passage du tour ;
 - Les jardinières de la rue René Raban ont également été retirées et seront replacées après le passage du tour ;
 - 14 gendarmes, des agents du Département et 17 bénévoles de l'E.P.I.D.E. de Val de Reuil assureront la surveillance et la sécurité de ces intersections ;
 - Le stationnement du public sera interdit dans les virages à angle droit ou en épingle à cheveux (arrêté préfectoral) ;
 - Attention aux jeunes enfants. Il est conseillé de bien leur donner la main ;
 - Les animaux domestiques devront être tenus en laisse (arrêté préfectoral). Il est conseillé de les laisser chez vous, ils seront bien mieux ;
 - Pensez à vous protéger du soleil qui, nous l'espérons sera au rendez-vous, et à prendre de l'eau ;
 - Pour les personnes dont la station debout est difficile, pensez à prendre de quoi vous asseoir.

- **Sur le plan des animations :**
 - Présence d'un « bar à saucissons » Cochonou ;
 - Présence de la Brasserie de l'Andelle ;
 - Présence d'un caricaturiste ;
 - Atterrissage des hélicoptères VIP sur le stade Roger Petit derrière l'école ;
 - Des chaises et tonnelles seront installées sur la place du marché pour attendre tranquillement la caravane et les coureurs.

Pour les habitants de la Grande rue et de la rue René Raban, des maillots sont encore disponibles à la Mairie pour décorer vos façades.

Nous sommes conscients que cette journée sera contraignante pour certains, mais restons fair-play et tous ensemble, continuons à en faire une réussite !!! Profitons !!!

Je reste bien entendu à votre disposition pour tout questionnement ou remarque et vous souhaite une belle étape du tour de France.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de ma considération distinguée.

Valérie LAVIGNE-COURTEUX
Maire de Pont Saint Pierre

